



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune RIVES-DU-COUESNON se réunira, en séance ordinaire :

Le Jeudi 6 octobre 2022 à 19H30
à la salle des fêtes de Saint-Marc-sur-Couesnon

Fait à Rives-du-Couesnon, le 30 septembre 2022

ORDRE DU JOUR :

Election exécutif :

1-Installation d'un nouveau conseiller municipal.

Aménagement/Urbanisme/Foncier :

2-Cession foncière : échange entre la commune et M. Prodhomme(Le Tertre à St Jean).

3-Cession foncière impasse des lierres à St Jean.

4-ZAC de la Prairie : prestation pour la commercialisation des lots.

Finances :

5-Maison des assistants maternels : assujettissement à la TVA.

6-Amendes de police : aménagement de sécurité sur St Georges-de-Chesné et Vendel.

7-Travaux en régie dans le cadre de la réalisation de l'aire de jeux à St Jean.

8-HTAG : sollicitation de l'aide régionale 3^{ème} volet au titre du tourisme social et solidaire.

9-Décisions modificatives.

10-Révision des prix dans les marchés publics au vu du contexte de hausse des prix des matières premières.

Organisation des services et du personnel

11-Création d'un poste non permanent pour le remplacement d'un fonctionnaire.

12-Modification de postes d'adjoint technique territorial.

13-Mise à jour du tableau des effectifs.

Intercommunalité :

14-Modification des statuts de Fougères Agglomération : transfert de la compétence petite enfance.

Vœu et motions :

15-Vœu pour la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités locales.

Décisions du maire

Questions diverses.